

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Asce 17

21 octobre 2021

L'assemblée débute à 10 h animée par Catherine Chatelier-Gendreau, qui remercie de leur présence :

- Christophe Manson directeur adjoint de la DDTM 17
- Éric Raynaud représentant la FNASCE
- Stéphanie Guilbeaud représentant le CLAS

nos fidèles partenaires,

- messieurs Luc Delamarre et Olivier Ogez de la BFM ;
- monsieur Marc François de la GMF est excusé,

sont excusé(e)s :

- Alice-Anne Médard directrice de la DREAL Nouvelle Aquitaine siège de Poitiers ;
- Hervé Goasguen directeur-adjoint de la DIRM SA (direction maritime) ;
- François Duquesne de la DIRA (direction des routes atlantiques) ;
- Frédéric Edely président de l'URASCE Limousin Poitou-Charentes ;

La parole est donnée à Jacky Mousset, président de l'Asce 17 qui présente le rapport d'ouverture et donne l'ordre du jour de cette assemblée.

L'animatrice présente ensuite les membres du comité directeur puis les employés.

Une minute de silence est demandée en hommage aux adhérents disparus au cours de l'année.

Rapport moral du président :

Jacky Mousset nous expose son rapport moral (*lire le rapport moral dans son intégralité en cliquant sur le lien ci dessous*)

http://www.fnascee.org/IMG/pdf/rapport_moral_2020-4.pdf

Le rapport moral est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Projection :

- présentation du rapport d'activité 2019
- présentation du rapport d'activité 2020

Le rapport d'activité 2020 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Compte de résultat et bilan financier 2020 :

Le représentant du cabinet comptable Aunis Conseil Christian BROTHIER, procède à la présentation du compte de résultat 2020.

Le cabinet comptable n'a pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Manuela Mousset présente le bilan financier 2020.

Le bilan financier 2020 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2022

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation qui reste tel qu'en 2021 :

- si adhésion au plus tard le 31 décembre 2021 : actif 15 € - actif libéré 11 €
- si adhésion à partir du 1^{er} janvier 2022 : actif 20 € - actif libéré 16 €

Le montant de la cotisation 2022 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :

Les membres sortants sont :

- Ludovic ÉVIN se représente
- Éric LAIDIN se représente
- Manuela MOUSSET se représente
- Jean-François SÉRAPHIN se représente
- Jean-Philippe TOLEDANO se représente
- Émilie GALLARD ne se représente pas.

Chaque candidat est amené à se présenter.

Une fois les modalités du vote précisées, une pause de 10 minutes est accordée pour procéder au vote des adhérents.

Il y a 5 candidatures et 9 postes à pourvoir, dont 7 pour 3 ans, et 2 pour 2 ans.
Il n'y a pas de candidature sur les deux postes de vérificateur aux comptes.

-----PAUSE-----

Calendrier des activités 2021 :

Didier Hardy présente le calendrier des activités de l'année 2021 (*cliquer sur le lien ci dessous pour le consulter*)

http://www.fnascee.org/IMG/pdf/calendrier_061221.pdf

Projet de budget 2021 :

Manuela Mousset présente le projet de budget 2021.

Le projet de budget 2021 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Résultats des élections :

Le dépouillement étant terminé, les résultats sont les suivants :

Nombre d'adhérents : 669

Adhérents présents : 62

Total des votants : 128

Adhérents représentés : 66

Votes exprimés : 115

Votes nuls : 0

Votes valablement exprimés : 115

Votes blancs : 0

VOTES		
Nom	Nombre de voix	Durée du mandat
Éric LAIDIN	115	3
Manuela MOUSSET	115	3
Jean-François SÉRAPHIN	115	3
Jean-Philippe TOLEDANO	115	3
Ludovic ÉVIN	113	3

Il n'y a pas de vérificateur aux comptes.

Composition du Comité Directeur 2021 :

NOMS PRÉNOMS	NOMS PRÉNOMS
Brun Céline	Mousset Manuela
Chapron Joël	Puyo Viviane
Évin Ludovic	Roué Lilian
Guiguen Agnès	Roussaud Barbara
Hardy Didier	Salinas Pascal
Laidin Éric	Séraphin Jean-François
Longeville Laurent	Tolédano Jean-Philippe
Maitre Hervé	Vernon Éric
Mousset Jacky	

Questions diverses :

- Jacky Mousset lance un appel pour prendre la suite de Jacques Hournau en charge des journées retrouvailles actifs libérés.
 - Beaucoup d'adhérents 17 séjournent dans les UA du 17 pendant la période estivale ce qui ferme la porte aux adhérents d'autres ASCE. La commission Patrimoine doit analyser la situation pour essayer de réguler les réservations.
- À noter que la convention entre le Ministère et la FNASCE est désormais conditionnée à l'adaptation de l'accès aux UA selon le quotient familial. Il sera donc bientôt demandé aux ASCE de proposer une grille de tarifs sur cette base.



Les points mis à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée générale est close à 12 h 50 après les remerciements des membres participants.

Le Président

La Secrétaire Générale

Jacky Mousset

Viviane Puyo